

PARLER, ECRIRE, PENSER :
LE BILINGUISME
HORS LES DIALECTES

Roland Pfefferkorn*

La réflexion qui suit s'appuie en partie sur mon expérience et mon vécu personnels¹. Mosellan germanophone d'origine, la langue française a d'abord été pour moi la langue de l'école primaire, celle par laquelle il fallait passer pour apprendre à lire et à écrire. La conscience claire que la langue allemande, c'est-à-dire le *Hochdeutsch*, l'allemand standard, était la forme écrite de la langue que je parlais avec mes proches, *daitsch*, ne m'est venue que bien plus tard : après avoir commencé à apprendre au collège, à partir de la classe de sixième, l'allemand comme "langue vivante étrangère". Dans les années 1950-1960, dans ma famille comme dans l'ensemble de mon village d'origine, tout le monde parlait allemand, *daitsch*, plus précisément un dialecte allemand, aussi bien les plus vieux que les plus jeunes, même si les livres ou les journaux (et déjà les bandes dessinées !) qui circulaient dans les familles ou entre jeunes étaient dès les années 1960 fréquemment imprimés en français, et de fait, de plus en plus rarement en allemand².

En raison de circonstances qui nous dépassaient évidemment, mes camarades de classe et moi-même, avons subi un changement de langue. Parfois dans la douleur. Dans un contexte géographique et historique bien particulier, la langue française nous a incontestablement été imposée. Mais en même temps, et je voudrais ici insister sur ce point, ce processus n'était pas univoque. Si la langue française a été la langue de l'institution scolaire, celle du maître d'école

*Professeur agrégé de sciences sociales à l'Université Marc Bloch de Strasbourg (auteur, en collaboration avec Alain Bihr, de *Hommes-femmes, l'introuvable égalité*, Les éditions de l'Atelier, 1996 et de *Déchiffrer les inégalités*, Syros, nouvelle édition, 1999).

¹Les principaux éléments de cet article ont fait l'objet d'une conférence donnée le 24 janvier 2000 à Bordeaux à l'initiative de l'association Espace-Marx. Ce texte prolonge des développements antérieurs publiés dans la *Revue des sciences sociales de la France de l'Est* (n° 25, 1998) et dans *Passerelles* (n° 17, 1998 et 18/19, 1999)

²Précisons ici qu'après 1945, suivant des dispositions juridiques draconiennes, les éditions bilingues des quotidiens régionaux, en Alsace comme en Moselle, communément dénommées "éditions allemandes" par leurs lecteurs, comport(ai)ent au maximum un tiers des pages en allemand, les pages consacrées aux sports de même que les pages destinées aux jeunes devant obligatoirement être publiées en français.

et de la République jacobine, elle était aussi, du point de vue des enfants, celle de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Du fait de cet aspect contradictoire, elle a *aussi* permis une formidable ouverture, ouverture au monde des idées, aux livres, à la littérature et à la culture, ouverture à de nouvelles valeurs et à des questionnements démultipliés... Le processus d'imposition linguistique ne se laisse donc pas réduire à cette seule dimension de l'imposition. Ce processus ne se décline pas seulement sur le mode négatif. Le résultat dépend aussi de ce qui est véhiculé par la lecture et l'écriture, et éventuellement par la nouvelle langue, des possibilités qui sont offertes par elles : occasions d'évasion ou d'accès à des mondes insoupçonnés, ou encore potentialités d'ascension sociale. *In fine* tout ne dépend-il pas de la manière dont le changement de langue, même imposé, est vécu ? L'expérience du changement de langue peut être très différente d'un individu à l'autre, suivant le sexe et le groupe social d'appartenance, mais surtout selon l'écart entre la langue vernaculaire et la langue légitime de l'école (qui, faut-il le rappeler, est souvent important dans les milieux populaires même quand il s'agit de la "même" langue de référence).

Cette expérience peut être vécue de manière très positive quand l'adoption d'une nouvelle langue résulte en quelque sorte d'une décision personnelle, du moins quand le phénomène est appréhendé comme tel. Ainsi Elias Canetti raconte dans *Histoire d'une jeunesse, la langue sauvée*³, dans quelles circonstances il en est venu à choisir la langue allemande. Après un parcours familial et personnel mouvementé, bercé d'abord dans son enfance par le *ladino* (l'espagnol des juifs sépharades), mais aussi par d'autres langues, notamment le bulgare et le turc, puis immergé dans un bain linguistique anglais, c'est finalement l'allemand que Canetti a choisi dans son adolescence, essentiellement pour de solides raisons affectives. Et c'est dans cette langue qu'il s'exprimera plus tard en tant qu'écrivain. A l'inverse, dans certains cas, le changement de langue, surtout quand il est imposé, semble vécu de manière très pénible. Le caractère contradictoire du changement de langue est probablement sous-estimé par ceux qui reconstruisent dans un premier temps comme absolument négative leur expérience personnelle avant de la généraliser dans un second⁴.

Certes, il est vrai, pour en revenir à ma trajectoire, que j'ai connu dans les années 1958-1964 la répression linguistique la plus grossière quand je fréquentais avec mes camarades l'école primaire de mon village dans le pays de Bitche (Est du département de la Moselle). Quoi de plus stupide en effet que d'être forcé par l'instituteur à écrire cent fois : "*Je n'ai pas le droit de parler allemand dans la cour de récréation*", et ceci à de nombreuses reprises durant l'année scolaire. Quoi de plus imbécile que la pancarte accrochée au mur de la salle de classe : "*Défense de cracher par terre et de parler allemand*" ; ou encore de désigner du terme à

³Albin Michel, 1980.

⁴Comme par exemple Daniel Laumesfeld dans les chapitres autobiographiques de son ouvrage, *La Lorraine francique. Culture mosaïque et dissidence linguistique*, L'Harmattan, 1996.

connotation fortement péjorative de "patois" la langue parlée des habitants de cette région. A tel point que cette appellation : "patois", a été largement intériorisée par la population et est encore utilisée de nos jours en Moselle par celles et ceux qui s'expriment en dialecte allemand francique. Car pour les agents essentiels de l'imposition du français qu'étaient *de facto* les instituteurs, les indigènes parlaient le "patois" en Moselle et l'"alsacien" en Alsace. On y reviendra.

Mais il est vrai aussi que l'école et, par dessus tout, l'accès à une langue écrite (française en l'occurrence) ont permis un élargissement considérable de mon horizon. Surtout à partir de la classe de sixième qui, à cette époque pourtant relativement proche, n'était encore accessible qu'à une infime minorité d'élèves dans certaines zones rurales. Par exemple, dans mon village, trois garçons seulement sur un total d'environ trente cinq garçons et filles de ma classe d'âge sont entrés en sixième (en internat ou au collège public de secteur situé à quinze kilomètres). Tous les autres sont restés à l'école primaire du village et sont partis travailler, la plupart dès quatorze ans, et le plus souvent à la cristallerie proche. La fréquentation du collège a permis de rompre avec l'enfermement, à la fois familial et communautaire du village, de découvrir les livres et le plaisir d'apprendre et enfin d'échapper à un destin préétabli. Au demeurant, le problème qui s'est posé pour moi n'était pas si différent de celui de tous les enfants de milieu populaire qui à l'école doivent apprendre la "*langue de l'école*", il était simplement plus compliqué parce que la langue de l'école (le français) était vraiment très différente de la langue parlée (*daïtsch*)...

L'école permettait par conséquent de casser les murs et offrait, me semble-t-il, une possibilité d'atteindre l'universel. Et ne faut-il pas, pour tenter d'atteindre l'universel, pouvoir quitter le village pour la ville, réellement ou métaphoriquement, ne serait-ce que par les livres, la lecture, l'écriture ? Reculer des limites trop étriquées, aller au-delà de la ligne d'horizon... S'ouvrir au monde... Un peu dans le sens indiqué par l'écrivain portugais Miguel Torga quand il s'adresse en 1954 à ses compatriotes du Tras-os-Montes immigrés au Brésil : le lieu d'origine ne peut être véritablement "*authentique*" que "*s'il est exposé aux regards du monde*", ce que l'auteur lusophone résume dans cette phrase admirable : "*L'universel, c'est le local moins les murs*"⁵. Car ce sont "*les murs*" qui font de l'univers familial, villageois, local, régional, national un cadre trop étriqué et étouffant.

Dans la plupart des représentations, ce cadre "communautaire" est de surcroît souvent, pour ne pas dire toujours, enchanté. Les conflits, même quand ils sont omniprésents et quand ils s'expriment de manière directe et brute, sont éludés. De ce point de vue, le film des frères Taviani, *Padre Padrone*, donne des rapports archaïques à la campagne, notamment entre générations ou entre hommes et femmes, une image peut-être plus proche de la réalité que les

⁵Miguel Torga, *L'universel, c'est le local moins les murs*, William Blake and co. et Barnabooth édit., Bordeaux, 1986, page 25.

descriptions enchantées des communautés villageoises consensuelles dont tous les membres seraient sensés avoir les mêmes intérêts... et de surcroît les mêmes racines⁶. Cette vision à la fois apaisée et complaisante relève bien sûr d'une reconstruction imaginaire d'un passé idyllique d'une communauté en grande partie réinventée, mais dont la violence des rapports humains aura été occultée. Il s'agit d'une vision mythique qui relève un peu de la recherche du grand roman des origines.

A l'inverse, le monde urbain est souvent dépeint en premier par ceux qui enchantent le monde rural, comme le monde des perturbations, le monde des tentations et de la perte. On retrouve fortement ce thème dans la littérature régionaliste allemande du début du XXe siècle, la *Heimatkunst*. A noter que le chef de file de ce courant, Adolf Bartels, profondément antisémite, s'est rapproché par la suite des nazis et de la *Blut-und-Boden-Dichtung*. Mais, la ville, ce monde mélangé, cosmopolite, ce produit de la modernité, n'est-il pas aussi un espace de rencontres où les gens vont et viennent ? Traversée par des tensions, espace de disputes et de débats, n'est-elle pas d'abord le monde de la liberté et de la démocratie possibles ? Un monde aussi où les différences peuvent être acceptées plus facilement que dans des communautés plus réduites, grâce notamment à la protection tolérante d'un anonymat relatif ?

Bref, quitter la communauté de la langue parlée, la communauté du dialecte, n'est-ce pas aussi quitter ce lieu des "racines", ce lieu où règne le même pour accéder à l'univers du mouvement et de la variété, aux sphères des "branchages" et du "feuillage", grâce à l'écrit, grâce au livre, grâce à la pensée critique ? L'ouverture que procure l'accès à une langue écrite, qu'il s'agisse en l'occurrence du français *ou* de l'allemand, ou, mieux, des deux langues, et d'autres encore, n'est-elle pas infiniment plus positive que le repli sur la forme dialectale ? Cette ouverture à l'écrit permet précisément toutes les dissidences, tandis que le repli sur le dialecte encourage plutôt la reproduction du même.

Autre difficulté : comment nommer la langue parlée ? Faut-il, comme le fait Daniel Laumesfeld, ranger l'ensemble des dialectes allemands parlés en Moselle sous l'appellation de *francique*, au singulier⁷ ? Le choix de cette dénomination savante permet de supprimer la connotation négative découlant de l'usage du terme "patois" utilisé dans ce département par les agents de l'imposition du français. Mais ce choix conduit aussi à proposer de nommer les langues parlées selon l'espace administratif concerné (ici le département de la Moselle) au détriment de leur unité d'ensemble (l'espace linguistique germanique). Le problème est alors proche de celui posé par l'usage du terme *alsacien*, toujours au singulier, imposé par la domination française, pour désigner les dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace⁸.

⁶Cf. pour un exemple de ces représentations enchantées le livre d'un auteur alsacien, médecin, qui a parcouru le monde, du Biafra au Vietnam : Louis Schittly, *Dr Näsdlä ou un automne sans colchiques*, éditions Hortus Sundgauviae, 1977.

⁷Daniel Laumesfeld, *op. cit.*

⁸Sur ce point les lecteurs intéressés peuvent se reporter à l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace* publié par E. Beyer, R. Matzen, A. Bothorel-Witz, E. Philipp et S. Spindler aux Editions du CNRS (1969, 1984). Voir

Ces deux termes (*l'alsacien*, tout comme *le francique*) désignent finalement les dialectes germaniques parlés en Alsace et en Moselle, mais en les différenciant selon le découpage administratif et sans référence explicite à la langue allemande. Gardons à l'esprit que les dialectes alémaniques et franciques sont aussi parlés dans les régions germanophones limitrophes en Suisse, en Allemagne ou au Luxembourg. De ce point de vue il peut être intéressant de connaître les noms que donnent les indigènes à leur langue parlée. Quand les habitants du pays de Bitche appellent leur langue parlée : *daïtsch*, il n'y a a priori aucun problème pour penser le rapport de la langue parlée à la langue écrite, au *Hochdeutsch*. Il en est de même pour ceux qui en Alsace parlent d'*elsässerdaïtsch* ou de ceux qui en Moselle centrale parlent de *plattdaïtsch*. Par contre, quand la langue parlée est dénommée *platt* (ou "patois") ou *alsacien* le rapport à la langue écrite, le rapport à l'allemand, est moins évident. Ce rapport est même parfois dénié par certains régionalistes ou certaines personnalités régionales qui poussent à l'extrême le culte de la spécificité alsacienne ou francique⁹. Cette recherche d'une originalité, voire, à la limite, d'une pureté originelle rapproche paradoxalement ceux-ci de Fustel de Coulange. Ce dernier n'est-il pas allé jusqu'à prétendre à la fin du siècle dernier que l'alsacien n'avait strictement rien à voir avec l'allemand mais qu'il dérivait du celte ! Ce n'est pas étonnant dans ce contexte que certains régionalistes en viennent à poursuivre des fantasmes : écrire le *platt* (le francique ou le luxembourgeois) ou écrire *l'alsacien*.

La répression linguistique jacobine après 1945, facilitée par le rejet de tout ce qui pouvait rappeler l'annexion nazie, s'est traduite par une déprise progressive des pratiques dialectales, comme de la maîtrise de la langue allemande. Dans la génération née dans l'immédiat après-guerre, fréquentant l'enseignement secondaire et socialisée dans un premier temps en dialecte, le désir de maîtriser la langue écrite allemande restait cependant vivace dans certains cas. Ainsi, parallèlement à mon initiation scolaire à la littérature française, très tôt je me suis plongé, par curiosité, dans la littérature allemande. Durant l'adolescence, la découverte de Kafka a été un véritable choc esthétique. Lire Kafka dans le texte, lire "*Das Schloss*", "*Der Prozess*", "*Amerika*"... Découvrir la correspondance étroite entre la langue parlée, *daïtsch*, le "patois" des instituteurs, le "ce-n'est-pas-de-l'allemand" des professeurs d'allemand du collège et la langue allemande écrite par Kafka : cela permettait de franchir finalement la barrière entre l'allemand parlé et l'allemand écrit de la littérature, la "grande" langue allemande (*Hochdeutsch*). La séparation était moins nette qu'on ne me l'apprenait dans

aussi pour un aperçu plus large sur l'ensemble de l'espace linguistique allemand et ses variantes dialectales : Werner König, *dtv-Atlas zur deutschen Sprache, Tafeln und Texte, Mit Mundartkarten*, Deutscher Taschenbuch Verlag, München, 1979.

⁹Cf. à nouveau sur ce point le témoignage de Daniel Laumesfeld, *op. cit.* Dans un autre registre, l'ancien ministre Robert Grossmann s'en prend dans un pamphlet publié en 1999 (*Main basse sur ma langue*, Strasbourg, Editions de la Nuée Bleue) à ceux qu'il qualifie de "croisés de l'allemand" en Alsace et qui sont effectivement dans certains cas soutenus par des réseaux pangermanistes. Mais, emporté par l'outrance polémique, il en arrive à soutenir la thèse absurde que l'allemand n'est pas la forme écrite de *l'alsacien* !

mes cours de langue. Par contre, mes camarades de classe de l'école primaire qui, la plupart, sont partis travailler à l'usine à l'âge de 14 ans ont certainement eu beaucoup plus de difficultés pour établir ces liens, voire tout simplement pour maîtriser suffisamment l'une des deux langues, afin de pouvoir dominer la lecture et l'écriture et accéder véritablement à une culture écrite. C'est l'école, d'abord l'enseignement de la langue et de la littérature allemande au collège et au lycée, et bien sûr la lecture des oeuvres littéraires, qui m'ont fait découvrir ce lien, et *aussi* la richesse et la beauté de cette langue allemande...

Dans les greniers d'Alsace et de Moselle, on trouvait facilement après la seconde guerre mondiale et jusque dans les années 1970, des exemplaires de "*Mein Kampf*" qui étaient distribués en quantité pendant l'annexion nazie, lors des remises de décorations comme à l'occasion des mariages. J'ai lu "*Mein Kampf*" dans le texte à l'âge de 17 ans. Hitler y exprime sa haine des Juifs, mais aussi son aversion vis-à-vis des Français presque à chaque page. -- Certes, l'antisémitisme peut parfaitement s'exprimer aussi dans la langue parlée. Et quand il n'y avait pas de Juif dans un village d'Alsace ou de Moselle, ses habitants étaient parfaitement capables, y compris après-guerre, d'en inventer, par exemple en qualifiant l'unique protestant de "*Jud*", le qualificatif étant bien entendu considéré comme infâmant. Et quand sur onze famille juives il n'en restait plus que cinq dans tel village, personne ou presque ne s'inquiétait de ce qu'ils étaient devenus.-- J'ai donc lu "*Mein Kampf*" dans le texte. J'ai rencontré ainsi la matrice de ce qui allait devenir la langue du troisième Reich, la langue "nazie", la fameuse LTI (*Lingua Tertii Imperii*), magnifiquement analysée par Victor Klemperer. J'ai noté scrupuleusement dans un cahier tous les mots, somme toute assez nombreux, malgré ma familiarité avec la langue allemande, dont j'ignorais le sens précis. Le principal enseignement que j'en ai tiré sur le plan linguistique est le fait qu'un bon tiers de ces mots qui m'étaient plus ou moins inconnus relevaient du registre scatologique. C'est ainsi que j'ai découvert que la langue de l'antisémitisme et la langue anti-*welsch* (anti-française) était aussi une langue ordurière... C'est cette tendance de la langue nazie à flatter les instincts (de préférence les plus bas) plutôt que l'intelligence que relève Victor Klemperer de manière plus générale quand il fait cette observation qui n'a malheureusement pas perdu de son acuité aujourd'hui : "*Plus un discours s'adresse aux sens, moins il s'adresse à l'intellect, plus il est populaire. Il franchit la frontière qui sépare la popularité de la démagogie ou de la séduction d'un peuple dès lors qu'il passe délibérément du soulagement de l'intellect à sa mise hors circuit et à son engourdissement*"¹⁰.

La langue de Hitler n'avait rigoureusement rien à voir avec la langue de Franz Kafka ou celle de Heinrich Heine, de Karl Kraus, de Heinrich Böll ou de Max Frisch que j'ai découvert à peu près à la même époque, ou encore celle de Thomas Bernhard, d'Elias Canetti ou de Fritz Zorn, et de tant d'autres, que j'ai lu plus tard. Je pus découvrir ainsi l'abîme qui sépare la

¹⁰Victor Klemperer, *LTI, La langue du IIIe Reich*, Albin Michel, Paris, 1996, page 81.

langue de la haine et de la confusion et la "grande" langue allemande si claire, découvrir la nécessité d'éviter de mêler la langue des nazis à celle des oeuvres littéraires ou philosophiques essentielles...

En même temps cette séparation que j'aurais souhaitée limpide, ne l'était pas, loin de là. La génération de nos parents n'a-t-elle pas été scolarisée dans les écoles nazies et embrigadée dans les organisations de jeunesse hitlériennes ? L'allemand écrit appris dans ces écoles n'était-il pas fortement marqué par les stigmates de cette LTI ? D'autant plus que des traces, semble-t-il, restaient perceptibles dans certaines expressions, certains dictons, voire certains refrains, venus tout droits de l'école de ces temps-là. Les dialectes ne sont pas restés "purs", loin s'en faut. D'autant que les nazis ont repris dans leur jargon écrit des mots ou des expressions qui étaient utilisés dans le langage populaire, donc dans les parlers dialectaux, mais qui avaient leurs équivalents en *Hochdeutsch*. Ils en ont fait "leurs mots". Un seul exemple : *Mädel*, un terme usité dans tous les dialectes de l'Allemagne du sud, mais aussi en Autriche ou en Alsace, pour désigner une jeune fille, est repris par les nazis, par exemple dans le nom de l'organisation soeur de la *HitlerJugend* destinée à encadrer les jeunes filles : le BDM - *Bund deutscher Mädel* -. Le terme utilisé en *Hochdeutsch* étant *Mädchen*.

Un des résultats de la répression linguistique jacobine (et de l'enseignement de l'allemand à l'école de la République !) a donc été de me conduire, comme un certain nombre de mes camarades de collège et de lycée au départ dialectophones, à souhaiter maîtriser, parallèlement au français, cette "grande" langue allemande. Et cela d'autant plus que le dialecte, le "patois", de même que notre accent quand nous nous exprimions en français, étaient décriés, considérés comme vils, comme "moches", davantage peut-être par les camarades de lycée francophones que par les professeurs...

Vingt ou trente années plus tard, la conjoncture linguistique et scolaire a été bouleversée. Le mouvement régionaliste progressiste qui s'était développé après 1968 pendant une petite décennie est non seulement arrivé tardivement, mais n'a pas pu ou pas su mettre suffisamment l'accent sur la nécessité première de développer l'accès à la forme écrite des langues parlées en Alsace ou en Moselle, à savoir l'allemand littéraire, le *Hochdeutsch*. Une partie parfois importante des mouvements régionalistes a poursuivi la quête d'une langue (écrite) impossible (le francique) ou disparue (le vieil allemand, l'alémanique, qui s'écrivait effectivement avant Luther et qui a sa littérature comme le français ancien a la sienne, pensons par exemple à *Das Narrenschiff* -- *La nef des fous* -- du strasbourgeois Sebastian Brant pour citer une des oeuvres emblématiques de la fin du 15^e siècle). Cette quête fantasmatique a contribué à leur échec, même si ce n'est certainement pas la raison principale.

Aujourd'hui en France, la discussion sur les langues régionales se mêle très largement avec celle conduite autour du bilinguisme¹¹. Les défenseurs des langues régionales - ici du "francique", de l'"alsacien" ou de l'allemand, comme ailleurs du breton ou du catalan - se font les champions du bilinguisme avec pour objectif de "*préserver une certaine image identitaire et certaines valeurs du patrimoine linguistique et culturel*"¹². En conséquence, le bilinguisme promu comme allant de soi par les défenseurs des langues régionales, sera ici le bilinguisme français-allemand¹³ (en Alsace ou en Moselle) ou en ailleurs, dans des contextes il est vrai bien différents, le bilinguisme français-breton ou français-catalan.

Seul problème, et il est de taille, on y reviendra, la pratique du breton, du catalan (en-deça des Pyrénées) ou des dialectes germaniques a régressé de manière considérable dans les régions concernées : par exemple en Alsace ou en Moselle, les dialectes allemands sont aujourd'hui menacés d'extinction rapide¹⁴. Pour justifier le bilinguisme français-allemand tel auteur tenant précisément compte de cette régression, est amené à s'appuyer en conséquence sur quelque chose de bien tenu : cette "*capacité indéfinissable*" (sic) qu'est le *Sprachgefühl* (le sens de la langue)¹⁵. Le même recul a été enregistré en ce qui concerne l'enseignement de l'allemand comme langue vivante étrangère dans les collèges et lycées des trois départements concernés. La langue de Goethe a été supplantée par l'anglais quand il s'agit de l'enseignement

¹¹Une partie des articles rassemblés dans les numéros 17 (1998) et 18/19 (1999) de la revue d'études interculturelles *Passerelles* publiée à Thionville (dans les deux dossiers consacrés au francique) sont de ce point de vue assez représentatifs du chevauchement de ces deux débats.

¹²Cf. Jean-Claude Lejosne in *Passerelles*, n° 17, 1998, page 63.

¹³La "langue régionale" qui est enseignée dans les classes bilingues en Alsace est bien l'allemand standard qui est aujourd'hui considéré officiellement comme étant la langue écrite des dialectes alsaciens. Cette définition a été donnée notamment dans le programme "Langue et Culture Régionale" (1985) par l'ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, Pierre Deyon : "*Il n'existe en effet qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand. L'allemand est donc une des langues régionales de la France*".

¹⁴Sur le recul de la dialectophonie en Alsace voir notamment l'article déjà ancien de W. Ladin et H. Rosenfeld, "Le processus de normalisation linguistique en Alsace", *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, n° 8, 1979 ou les résultats de l'enquête menée en 1987-1988 par Marie-Noële Denis et Calvin Veltman, *Le déclin du dialecte alsacien*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1989. Ce déclin s'est accéléré au cours des deux dernières décennies du siècle. Deux enquêtes académiques réalisées en 1993 et 1994 font apparaître un nouveau recul de la dialectophonie : en maternelle en 1993, les élèves dialectophones représenteraient encore 13 % du total ; en 1994 à peine 6 à 7 % (*L'enseignement des langues dans l'Académie*, Académie de Strasbourg, mars 1994 ; *L'enseignement des langues dans l'Académie en 1994-95*, Académie de Strasbourg, mars 1995). L'enquête menée en 1998 par la sociologue japonaise Eri Churiki dans les classes bilingues (français-allemand) du primaire et des collèges confirme largement cette tendance. Ces classes scolarisent un peu plus de 6500 élèves en 1999-2000, soit 3 % de l'ensemble des élèves de ces niveaux. Mais dans la grande majorité des cas la langue maternelle des enfants est le français ; à peine 6 % des enfants scolarisés dans ces classes "*parle bien l'alsacien*", 21 % un peu et les trois quart pas du tout (Eri Churiki, "Une filière sélective dès l'école maternelle : l'enseignement de la "langue régionale" en Alsace et ses enjeux", *Regards sociologiques*, n° 19, 2^e trimestre 2000, pp. 95-113) .

¹⁵*Passerelles*, n° 17, 1998, page 72. Pour justifier la mise en oeuvre d'un bilinguisme français-allemand, Jean-Claude Lejosne développe par ailleurs des arguments utilitaires à caractère économique et géopolitique. Ces derniers sont cependant très fragiles, quelle que soit au demeurant la proximité géographique de l'Alsace et de la Moselle avec l'Allemagne ou la Suisse, au regard de la mondialisation libérale de l'économie et de l'emprise croissante de la langue anglaise.

de la première langue, et de plus en plus, par l'espagnol ou l'italien quand il s'agit de la seconde ou de la troisième langue¹⁶.

La prise en compte de ces changements linguistiques considérables intervenus en Alsace et en Moselle depuis quelques décennies est à mon sens incontournable pour toute réflexion sensée portant sur la question du bilinguisme et des classes bilingues régionales. Cette nécessaire prise en compte n'a évidemment rien à voir avec une quelconque adhésion à l'idée d'une supposée "supériorité" de la langue française. Par ailleurs, Je ne discuterais pas de l'intérêt du bilinguisme, tellement cela devrait aller de soi : ceux qui maîtrisent deux langues (ou trois ou davantage) ont un avantage évident par rapport à ceux qui n'en maîtrisent qu'une, et comme cela a souvent été signalé, c'est le monolinguisme qui représente la situation la moins fréquente dans le monde, la plupart des habitants d'Afrique ou d'Asie par exemple, sont en effet au moins bilingues.

* * *

La connexion de ces deux débats - sur les langues régionales, et sur le bilinguisme - semble pourtant poser un certain nombre de problèmes à l'heure actuelle. En effet si la notion de bilinguisme renvoie à la pratique de deux langues, la question qui se pose est de savoir précisément de quelles langues et de quelles pratiques il s'agit.

Est-il question de deux langues ayant le même statut et les mêmes caractéristiques ? Par exemple de deux langues qui non seulement se parlent, mais aussi s'écrivent, ont une littérature, bref, de deux systèmes d'expression et de communication qui renvoient, chacun, à un univers mental et culturel complexe, ayant une histoire, parfois récente, parfois pluriséculaire, éventuellement même des variantes ? Cette histoire articule précisément langue, culture et nation, qu'il s'agisse de certaines "petites langues" qui ont été fixées, inventées, réformées au 19^e siècle comme le tchèque, le serbo-croate, le norvégien, etc.¹⁷ ou de "grandes langues" qui se sont forgées depuis plus longtemps dans des aires culturelles souvent plus larges comme par exemple l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand, ou encore le turc, le japonais, etc. Encore faut-il faire la distinction entre différentes formes ou différents niveaux d'une langue, notamment entre formes savantes et formes populaires...

Ou bien s'agit-il de deux langues dont l'une est la langue officielle (avec bien sûr une forme écrite) et l'autre une langue de statut inférieur, généralement non écrite, ou dont l'écrit

¹⁶Comme parallèlement l'enseignement du français régresse, aussi bien en Allemagne qu'en Espagne, pour ne prendre que ces deux exemples, supplanté là encore par l'anglais.

¹⁷Sur ce point voir l'ouvrage passionnant d'Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIIIe - XXe siècle*, Paris, Seuil, 1999 ou celui de Benedict Anderson, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996 (édition originale : 1983).

n'est pas forcément maîtrisé par la plupart des locuteurs ? La première est alors en même temps la langue de l'intégration nationale et/ou la langue de l'élite sociale et culturelle, bref la langue dominante, et la seconde, la langue vernaculaire des milieux populaires, la *Umgangssprache* (la langue d'usage). On aura reconnu dans cette dichotomie la situation dont la France a constitué l'archétype jusqu'au 19^e siècle, voire le milieu du 20^e : le bilinguisme était alors la règle dans les campagnes. Dans ces dernières les langues régionales, les dialectes et plus largement les "parlers" se différenciaient nettement de la langue française officielle. Une situation analogue de bilinguisme caractérisait aussi, au cours du 19^e et du 20^e siècle, la plupart des immigrés arrivés en France et occupant le plus souvent des emplois d'ouvriers. L'une des langues qu'ils devaient maîtriser était *de facto* presque toujours le français. Cette maîtrise (oral et/ou écrit) était certes très variable, notamment selon les milieux, professionnel et résidentiel, et selon le mode d'apprentissage (par imprégnation orale et/ou en passant par l'écrit) des personnes concernées. L'une des langues pratiquée par ces immigrés, pour la plupart des ruraux pauvres, était selon leurs origines géographiques, par exemple le galicien, le napolitain, le piémontais, une forme d'arabe dialectal (comme les dialectes algérien ou marocain), ou encore le kabyle ou le kurde, etc.. Le plus souvent les immigrés ne maîtrisaient pas, ou alors seulement approximativement, la langue écrite correspondant plus ou moins à leur langue native, qu'il s'agisse de l'espagnol, du portugais, de l'italien ou de l'arabe classique.

On rencontrait une configuration analogue dans certaines régions de France sans que les hommes et les femmes n'aient eu à se déplacer. La situation s'est cependant transformée dans le temps en raison du recul considérable de la pratique des langues régionales au cours du dix-neuvième et du vingtième siècle. C'est (ou c'était) le cas d'une partie au moins des autochtones qui, avant d'être scolarisés dans les écoles de la République et d'apprendre le français, ont d'abord appris, en famille et dans leur entourage quotidien, une langue différente du français, par exemple le catalan, le breton, l'occitan ou un dialecte allemand comme "l'alsacien" en Alsace et le "patois" en Moselle (pour reprendre ici les appellations aliénantes ou méprisantes imposées par la domination jacobine française pour désigner les dialectes allemands de ces régions).

Bref, il y a bilinguisme et bilinguisme. Ne confondons pas le bilinguisme des ruraux de la France du siècle dernier ou de la première moitié de celui-ci, celui des habitants d'une région qui parl(ai)ent majoritairement une langue différente de la langue officielle d'un pays, celui des immigrés, celui de leurs enfants, ou encore, celui des couples mixtes (par exemple franco-espagnol ou franco-allemand), et le bilinguisme des cadres, des chercheurs ou des fonctionnaires internationaux qui parlent l'anglais (le plus souvent) et une, ou plusieurs, autre(s) langue(s).

Les uns, notamment les derniers cités, maîtrisent les formes écrites de deux langues (voire davantage) et accèdent facilement aux univers mentaux correspondant. Cette maîtrise

constitue précisément un atout pour assurer la transmission des ressources culturelles et la reproduction sociale d'une génération à la suivante. De plus, des sections spéciales sont prévues dans les écoles pour accueillir leurs enfants. Celles-ci permettent à ces derniers de rester entre eux (c'est notamment le cas des classes bilingues anglais-français ou allemand-français et des différentes sections internationales - mais, il n'y a pas de section arabe, turque, ou portugaise dans les lycées internationaux -- mais cela tient aussi, partiellement, à une moindre combativité des locuteurs de certaines de ces langues). Le bilinguisme permet donc d'éviter le mélange social aux enfants concernés (il s'agit ici majoritairement d'enfants de "milieux favorisés"). C'est la raison pour laquelle les classes bilingues n'ont de sens dans le cadre d'une école véritablement démocratique que si elles accueillent effectivement tous les enfants, sinon elles sont un moyen pour les catégories supérieures de scolariser leurs enfants à part (à la fois séparés du commun et mis dans des conditions plus favorables).

D'autres personnes maîtrisent la forme écrite d'une seule langue, la maîtrise de la forme orale de la seconde langue pouvant cependant, dans le cas en particulier des enfants d'immigrés ou par exemple des jeunes Alsaciens et Mosellans parlant le dialecte, représenter un atout pour l'apprentissage d'une seconde, voire d'une troisième langue au collège ou au lycée.

Certaines personnes enfin, ne maîtrisent la forme écrite d'aucune des langues parlées.

Ne confondons pas non plus la situation des différentes générations : les enfants des immigrés ne sont pas dans une situation comparable à celle de leurs parents. Ils vivent, grandissent, sont scolarisés dans le pays d'arrivée et d'adoption de leurs parents. Ce pays est bien sûr devenu leur pays. De même les habitants d'Alsace ou de Moselle ne sont plus, sur le plan linguistique, dans la même situation aujourd'hui qu'hier ou avant-hier. La pratique des dialectes allemands dans les trois départements de l'Est a en effet très fortement reculé ces dernières décennies. Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire politique et linguistique compliquée et heurtée de l'Alsace et de la Lorraine¹⁸. L'important réside aujourd'hui dans la réalité de ce déclin des dialectes allemands. Ce déclin et les conséquences qui en résultent font certes débat. Mais il semble essentiel de ne pas se leurrer sur les faits, car ce déclin est extrêmement rapide et paraît irréversible en raison d'un grand nombre d'indices convergents. Rappelons-en quelques uns avant de clore ce propos :

1) La langue couramment utilisée par la population des villes est très majoritairement, sinon quasi-exclusivement dans les grandes villes comme Strasbourg, Metz ou Mulhouse, le français ; dans les commerces des grandes villes, le français a très largement supplanté le dialecte allemand, et ne parlons pas des administrations... D'une façon générale, la maîtrise du

¹⁸Le lecteur intéressé peut par exemple consulter sur ce point Eugène Philipps, *Les luttes linguistiques en Alsace jusqu'en 1945*, Culture Alsacienne, collection L'Alsatique de Poche, Strasbourg, 1975.

dialecte a reculé fortement dans l'ensemble de la population. Importante parmi les plus âgés, elle est désormais marginale parmi les plus jeunes.

2) Les éditions bilingues des quotidiens régionaux ont connu un recul considérable de leur tirage : l'édition bilingue du *Républicain Lorrain : France Journal* (sic) a même été supprimée depuis longtemps ; par ailleurs, n'en doutons pas, la fin de l'édition bilingue des *Dernières Nouvelles d'Alsace* est proche aussi étant donné son déficit chronique croissant.. Quand viendra ce moment symbolique tout le monde réalisera que "*l'alsacien*" est bel et bien mort ! Et que la francisation des provinces du Rhin est achevée.

3) Depuis plusieurs décennies le dialecte n'est plus la langue de l'intégration locale des gens venus d'ailleurs (qu'il s'agisse au demeurant de Français "de l'intérieur" ou d'étrangers). Ce phénomène a été plus ou moins précoce selon les lieux, notamment selon la taille de la commune, mais, même dans les zones où le dialecte s'est maintenu le mieux et le plus longtemps, l'intégration passe depuis quelques décennies déjà par le français.

4) Enfin, et c'est le facteur décisif, les jeunes enfants ne parlent plus nulle part le dialecte *entre eux*, y compris dans les campagnes, par exemple dans les villages d'Alsace du Nord, du pays de Bitche ou du Sundgau. Certes une petite minorité des enfants passe encore par un apprentissage passif du dialecte et quelques-uns, plus rares encore, parlent le dialecte avec leurs parents ou leurs grands-parents, mais leur nombre est infime.

* * *

Le résultat est donc là : la pratique des dialectes germaniques s'est effondrée en Alsace et en Moselle. Les nouvelles générations sont socialisées et scolarisées en français. Mais, pour les générations plus âgées (mais pas forcément très âgées, car le phénomène connaît des variations importantes suivant les lieux), au lieu de maîtriser deux langues écrites, ce qui est le cas d'une grande partie des Luxembourgeois, beaucoup d'adultes, Mosellans et Alsaciens dialectophones, qui ont quitté l'école à 14 ou à 16 ans, n'en maîtrisent finalement aucune.

Faut-il se réjouir de ce déclin des dialectes germaniques ? Faut-il le déplorer ? Sans doute ni l'un, ni l'autre, mais il faut savoir en prendre acte, et ne pas courir après un mythe. Aujourd'hui en Alsace comme en Moselle, le bilinguisme (français-dialecte allemand) ne concerne plus qu'une fraction très réduite des jeunes scolarisés, même s'il demeure évidemment vivace dans les maisons de retraite ou les hôpitaux. La question du bilinguisme se pose désormais en Alsace et en Moselle en des termes très proches de la manière dont elle peut se poser à Toulouse, à Nice, à Marseille, dans le Maine-et-Loire ou à Rodez. Cette question, en particulier quand il s'agit de la mise en place de classes bilingues, se pose aujourd'hui davantage comme une question sociale que comme une question régionale.

C'est ce que confirme la remarquable enquête menée au cours de l'année 1998 par une sociologue japonaise, Eri Churiki, auprès des parents d'élèves des classes bilingues alsaciennes disposant d'un enseignement français-allemand, l'allemand étant la "langue régionale" enseignée¹⁹. Les familles qui s'intéressent à ces classes bilingues paritaires sont en effet plutôt de milieu favorisé : de manière significative les enfants dont le père est cadre sont proportionnellement 6,5 fois plus représentés que les enfants dont le père est ouvrier. Sans surprise, ces familles ont aussi un niveau de formation nettement plus élevé que celles qui envoient leurs enfants dans les classes habituelles : ainsi la part des parents bacheliers (64 % des pères et 71 % des mères) est près de trois fois plus importante que celle que l'on rencontre parmi la population des 25 ans et plus en Alsace ; ce phénomène s'inscrit manifestement dans la durée puisque les grands-parents des enfants concernés étaient déjà nettement plus diplômés que la population de référence. Enfin, les revenus des familles semblent d'un niveau nettement supérieurs à la moyenne. Les raisons affichées du choix des classes bilingues pour leurs enfants varient un peu selon le milieu social. Mais globalement, on est frappé à la lecture des résultats statistiques de l'enquête, par la dimension utilitaire et distinctive du choix qui domine très largement l'aspect identitaire. Les parents ouvriers et employés s'expriment plus ouvertement sur les avantages éducatifs espérés d'une telle filière sélective, contrairement aux parents cadres, plus discrets sur cette question²⁰.

Cette enquête montre clairement que les parents qui s'intéressent à ce type de classes sont en premier lieu des "*personnes porteuses de projets scolaires*" pour leurs enfants, ou, pour le dire autrement, "*ceux qui développent des stratégies de reproduction*". Comme le note encore en conclusion de son étude, Eri Churiki, le choix des classes bilingues, "*s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de réussite scolaire, qu'elle soit consciente ou non*". Le résultat est en tous cas parfaitement clair : on crée au bout du compte "*une filière protégée à long terme*" puisqu'il faut y entrer dès la maternelle et que "*le système mis en place permet difficilement d'intégrer ces classes en cours de route*"²¹.

¹⁹Cf. notes 13 et 14.

²⁰Les extraits ci-après d'un entretien, cité par Eri Churiki (*op. cit.*, pp. 107-108), effectué avec une mère de milieu ouvrier, sont tout à fait explicites sur ce point : "*Et puis, on a beau dire ce qu'on veut, c'est que... pas pour nous personnellement parce qu'on est quand même dans le milieu ouvrier, mon mari et moi, mais dans sa classe, il y a quand même un maximum d'enfants qui sont de parents intellectuels entre guillemets. Donc ça lui apporte encore un plus à ce niveau là. Parce que la fréquentation des enfants, c'est des enfants qui sont..., et c'est encore entre guillemets parce que c'est pas vraiment le cas dans sa classe, mais des enfants qui ont une éducation quand même plus correcte que, c'est bête à dire, mais c'est vrai hein, c'est des enfants qui ont quand même une éducation plus soutenue. (...) Les parents qui ont mis leurs enfants en bilingue ont quand même d'autres ambitions que de voir leurs enfants balayer les rues un jour, quoi. Vous voyez ce que je veux dire. (...)*"

²¹Eri Churiki, *op. cit.*, p. 113.

Résumé :

Roland Pfefferkorn discute des rapports entre langue écrite et langue parlée, et entre langue dominante et langue dominée, et de ces rapports entremêlés, à partir de la situation de l'Alsace et de la Moselle. L'article souligne plus particulièrement le caractère contradictoire du changement de langue, même s'il est imposé, et insiste sur les vertus de l'écrit en tant que mode d'accès à l'universel. Enfin, en raison du déclin considérable de la pratique des "langues régionales" depuis les années 1970, il propose de clarifier le débat sur le bilinguisme et les "classes bilingues paritaires" qui n'a finalement que peu de rapport avec le débat identitaire. L'ouverture de ce type de classes pose en effet en premier lieu, sous des formes certes renouvelées, la question classique des inégalités sociales face à l'école.